

**CONVOCATION**

**Assemblée Générale Ordinaire**

**Du club de Plongée Sous-Marine Clermontois**

**Rendez-vous :**

**Le 02 ou 03 octobre 2020 selon le lieu**

 **Lieu à déterminer (vous serez informé des que ce lieu sera officiel)**

À l’ordre du jour :

* Rapport morale du président
* Rapport morale du trésorier
* Rapport des commissions (apnée/audiovisuel/psp/souterraine)
* Présentation du projet de mise à jour des statuts et règlement intérieur (joint à ce courrier)

Seront mise au vote : les nouveaux statuts et le RI, la tarification du prêt du minibus.

* Election du nouveau Comité d’administration et du nouveau bureau.

Une Assemblée Générale d’un club est un évènement important dans la vie de cette association. Ainsi,

la participation de chaque membre est nécessaire.

Tous les membres actifs du club âgés de 16 ans au minimum le jour de l’assemblée et licenciés depuis

6 mois au moins ont droit de vote.

Si toutefois vous ne pouviez pas participer à cette Assemblée Générale, veuillez remplir et remettre la

Procuration ci-dessous à une personne de votre choix, membre du club, qui pourra vous représenter.

**À l'issue de l'Assemblée Générale sera organisé le repas qui n'a pas été fait fin juin**

**Avec animation et bonne ambiance**

**Venez nombreux !!!!**

**Les règles de distanciation et geste barrières seront à respecter lors de cette soirée ou journée**

**Le tout sous réserve des consignes sanitaires à la date de l'assemblée.**

✂

**PROCURATION**

Je soussigné donne procuration à

pour me représenter et voter en mon nom lors de l’Assemblée Générale Élective du CPSMC qui se tiendra le 2 ou 3 octobre 2020.

Mention manuscrite « bon pour pouvoir » :

Fait à le Signature :

Ce document devra être présenté au bureau

pour émargement à l’entrée de l’Assemblée Générale